



<b>Numéro du projet :</b>	SEN/02/009/01/99		
<b>Titre du projet :</b>	Programme d'Appui au Programme National de Bonne Gouvernance		
<b>Budget Total</b>	PNUD	US\$	4 841 200
	Gouvernement (en nature)	US\$	245 000
<b>Durée du projet :</b>	Trois ans		
<b>Date de démarrage :</b>	15 avril 2003		
<b>Date d'achèvement :</b>	31 décembre 2005		
<b>Extension du projet :</b>	31 décembre 2006		
<b>Modalités d'exécution</b>	Agence d'exécution	Gouvernement (Délégation au Management Public)	
	Agence de coopération	UNDESA	
	Partenaires	Assemblée Nationale, ONG	

## CONTEXTE GENERAL

Le Gouvernement du Sénégal a adopté en juin 2002 un Programme National de Bonne Gouvernance (PNBG). Ce Programme a effectivement démarré en août 2003 grâce à un appui du PNUD qui a mis à la disposition du Sénégal, pour une période de trois ans, une enveloppe financière de 4,5 millions de US\$.

Son lancement officiel en avril 2004, présidé par le Chef de l'Etat a permis de marquer la volonté politique du Gouvernement et de faire bénéficier audit Programme du soutien nécessaire des autorités, soutien indispensable pour mobiliser le financement des partenaires au développement.

Le PNBG vise à doter le pays d'une administration publique performante, de renforcer la démocratie, de favoriser le dialogue social, d'attirer les investisseurs étrangers, et de contribuer à la réduction de la pauvreté.

## DOMAINES INTERVENTION

- *Gouvernance administrative* (amélioration de la qualité du service public : organisation de l'administration publique ; modernisation de la gestion de la fonction publique) ;
- *Gouvernance économique* (amélioration de la gestion des finances publiques ; amélioration de la qualité du travail des parlementaires ;
- *Gouvernance judiciaire* (lutte contre la corruption ; réforme du système judiciaire) ;  
*Gouvernance démocratique* (appui à la décentralisation) ; NTIC (développement des NTIC) ;  
Piloteage du en vue d'une mobilisation des ressources pour son financement.

## OBJECTIFS SPECIFIQUES

Le PNBG, structuré autour de six composantes, est conçu pour atteindre un certain nombre d'objectifs selon un échéancier déterminé grâce à la mise en œuvre d'actions spécifiques :

- La composante « *Amélioration de la qualité du service public* » : avec pour rôle la mise en place d'un cadre organisationnel, rationalisé de l'administration publique ; d'une gestion modernisée, efficiente des ressources humaines ; de motiver la fonction publique.
- La composante « *Gouvernance locale* », avec comme objectif de poursuivre l'approfondissement de l'expérience sénégalaise en matière de décentralisation et de gouvernance locale, tout en levant les contraintes inhérentes à la mise en œuvre des réformes entreprises.
- La composante « *Gouvernance économique* », orientée sur la nécessité de créer un cadre propice au développement économique et social du pays afin que les finances publiques soient gérées de façon rationnelle et efficiente ; de renforcer la capacité de réflexion stratégique pour redonner à la planification ses fonctions d'éclairage de l'avenir, de mécanismes de mise en cohérence des politiques macro-économiques et sectorielles.
- La composante « *Gouvernance judiciaire* », pour renforcer l'indépendance du pouvoir judiciaire ; permettre un accès facile et moins coûteux à la justice ; assurer l'efficacité et l'application des décisions judiciaires.
- La composante « *Amélioration de la qualité du travail parlementaire* » : l'objectif est de renforcer les capacités opérationnelles et techniques de l'institution parlementaire pour lui permettre d'assumer pleinement ses missions en matière budgétaire ; de contrôle de l'action gouvernementale ; de contribuer à la consolidation du processus démocratique.
- La composante « *Développement des NTIC* », de la Direction de l'Informatique de l'Etat (Chef de file), afin d'améliorer la productivité du service public et la mise en place d'une communication moderne.

- La composante « *Pilotage du PNBG* » de la Délégation au Management Public (Chef de file), avec comme objectif de mettre en place une stratégie de communication pour l'atteinte des objectifs principaux, à savoir une bonne mise en œuvre du PNBG et une mobilisation des ressources.

## RESULTATS ATTENDUS

Pour atteindre les objectifs retenus, le PNBG vise à améliorer la qualité du service public, en particulier dans les secteurs où la demande sociale est forte (éducation, santé, promotion de l'emploi).

### *Résultats attendus*

- Un cadre organisationnel de l'administration public rationalisé
- Une gestion des ressources humaines de la fonction publique modernisée et efficiente
- Des ressources humaines motivées
- Des finances publiques gérées de façon rationnelle et efficiente
- Une Assemblée nationale renforcée dans ses fonctions législatives et ses capacités de contrôle
- Une gestion publique plus transparente
- Une réforme approfondie du système judiciaire
- Une politique en matière de NTIC définie, mise en œuvre et rationalisée

## PRINCIPALES REALISATIONS

- Elaboration du Rapport sur le Mécanisme Africain d'Examen par les Pairs (NEPAD) a montré que le Sénégal est tout à fait prêt à se soumettre à ce genre d'exercice transparent ;
- Mise en pied d'un vaste programme sur l'évaluation du système de gestion financière et de la comptabilité publique (CFAA), et les procédures de passation des marchés publics (CPAR) ont permis à travers les nombreuses analyses, une meilleure compréhension du système budgétaire national et la gestion des affaires publiques.
- Mise en place d'un espace numérique à l'Assemblée Nationale a permis aux parlementaires de disposer des outils NTIC et d'améliorer les conditions de travail ;
- Mise en ligne du journal des débats parlementaires permet de disposer dans les meilleurs délais la teneur et l'intensité de ces échanges ;
- Mise en œuvre d'un programme de renforcement de capacités, aussi bien dans les domaines des NTIC que dans les missions qui leur sont dévolues ;
- Mise en place des assistants parlementaires permettra aux parlementaires de mieux assurer leur mandat.
- Mise en place d'un intranet gouvernemental permettra l'accès à la formation et à l'information pour tous sur toute l'étendue du territoire ;
- Mise en ligne du Journal Officiel permettra d'avoir un accès facile sur les grandes orientations et choix du Gouvernement ;
- Mise en ligne du service [public.sn](http://public.sn) (démarches administratives)
- Loi sur l'informatique et les libertés.

- La mobilisation des ressources du IXème FED audit Programme. Pour un montant de 33,5 millions d’Euros. Ladite assistance porte sur la gouvernance judiciaire, la gouvernance économique et un appui considérable aux Acteurs Non Etatiques.
- PNBG.
  
- Mise en place d’un espace numérique au niveau de l’Assemblée Nationale
- Formation des députés et du personnel de l’assemblée en informatique
- Vulgarisation du règlement intérieur de l’Assemblée Nationale
- Mise en ligne du Journal des débats est presque réalisée, il ne reste que l’achat de certains appareils
- Elaboration du programme de formation des députés et Un début d’application par l’organisation de sessions de formation sur la nomenclature budgétaire et la diplomatie parlementaire.

## **PERSPECTIVES**

Elles tournent autour :

- La mise en place effective de l’assistanat parlementaire (22 durant la phase pilote).
- La rénovation et la modernisation des archives de la bibliothèque de l’Assemblée Nationale.
- L’élaboration et la mise en œuvre de programmes de formation des députés en matière d’élaboration et d’interprétation des textes juridiques.
- \_ L’actualisation du PNBG qui est cours
- L’organisation de la Table Ronde des Bailleurs de fonds.

## **DEFIS, ENJEUX ET CONTRAINTES MAJEURES**

1. Le programme tarde réellement à décoller du fait de l’insuffisances de financements d’où la nécessité de tenir la table ronde des donateurs sous l’égide du gouvernement.
2. Le programme manque de visibilité
3. les problèmes de coordination entre la Délégation au management Publique et les composantes ont retardé la mise en œuvre du projet
4. Le document du Programme est déphasé par rapport à la situation actuelle L’absence de synergie entre les programmes relevant du domaine de la gouvernance et c’est dans ce sens qu’un inventaire sur la gouvernance a été réalisé.
5. Le problème du cadre institutionnel de la gouvernance au Sénégal avec la Délégation au Management Publique en charge du PNBG et le Ministère du NEPAD responsable de la politique de bonne Gouvernance dans le cadre du NEPAD et de ce fait déroule le mécanisme de revue par les pairs

L’enjeu majeur demeure l’adhésion de la communauté des donateurs audit programme et ceci ne sera possible que si le cadre institutionnel du PNBG est clarifié et que le document constitue le cadre de référence de tout appui dans le domaine.